



◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 20 octobre 2023

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Salima SOUIH, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier.
- Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité.
- Madame Cécile RAVENET MAZEL, Coordonnatrice du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Monsieur Alain MACCHIARINI, Chef service de la Police Municipale.
- Deux agents de la Police Municipale.
- Brigitte PERDRIEL, Directrice adjointe de halte-garderie à la direction de la petite enfance.
- Amélie CARRIER, Psychomotricienne à la direction de la petite enfance.

Excusé :

- Monsieur Albertino RAMAEL, Adjoint au Maire référent du conseil de quartier.

La séance s'est déroulée en présence de 16 habitants.

ORDRE DU JOUR

1. Tranquillité publique.
2. Présentation du dispositif « La parenthèse ».
3. Questions diverses.

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

À la demande des membres du conseil de quartier lors de la précédente séance, Madame Cécile RAVENET MAZEL, Coordonnatrice du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et Monsieur Alain MACCHIARINI, Chef service de la Police Municipale ainsi que deux agents de la Police Municipale sont présents aujourd'hui afin d'échanger sur la tranquillité publique dans le quartier.

Dans un premier temps, Madame Cécile RAVENET MAZEL présente les différentes missions de son équipe :

Centre-ville Conseil de Quartier



Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un cadre de concertation communal pour la prévention de la délinquance. 3 axes de travail sont menés :

- Les jeunes exposés à la délinquance ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes ;
- L'aide aux victimes et la tranquillité publique.

Indiquant également les missions de la Police Municipale :

- Missions de proximité : sensibilisation et prévention auprès des écoliers et écolières, dans le domaine de la sécurité routière,
- Tranquillité publique et sécurité : points écoles, sécurisation des événements de la commune, présence lors des marchés, stationnement abusif, opération tranquillité vacances, gérer les troubles de voisinage.

En précisant la répartition des compétences entre Police Municipale et Nationale qui ne dépendent pas de la même autorité et que la Police Municipale n'a pas le pouvoir d'enquête ni de priver de liberté des personnes. Le cadre d'intervention de la Police Municipale est un choix de l'équipe municipale.

En dernier point Madame Cécile RAVENET MAZEL rappelle aux membres présents les bons réflexes :

- En cas de stationnement gênant, contacter la Police Municipale afin qu'elle puisse venir verbaliser.
- En cas de dépôts sauvages, contacter la Police Municipale ou en informer les services via l'application « Vitry ma rue ».
- En cas de nuisances sonores, durant ses heures d'ouverture appeler la Police Municipale, en dehors contacter la Police Nationale.
- Appeler le 17 pour toute situation grave.
- Police nationale 24h/24 : 01.47.18.35.00
- Police municipale : 01.55.53.17.36. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h et de 7h30 à 15h30 le samedi et de 7h30 à 13h30 le dimanche.



L'association « ON 6 MAI » propose la création d'un schéma local de tranquillité publique (SLTP).



Une discussion échange s'engage sur le marché du centre-ville notamment autour des questions de propreté, respect du temps, stationnement ainsi que les marchands à la sauvette.



M. Alain MACCHIARINI rappelle aux habitants que chaque jour de marché du centre-ville, la Police Municipale est mobilisée au maximum et les missions dévolues sont :

Centre-ville Conseil de Quartier



- Respect des heures de déballage et emballage, alignement des allées qui ont été élargies, respect de l'hygiène, l'affichage des prix et des balances, non-respect de la distribution des sacs plastiques ;
- Respect de l'alignement des véhicules commerçants ;
- Interpellations des marchands à la sauvette et destruction de la marchandise.

 Les habitants apprécient l'élargissement des allées du marché, et approuvent les améliorations apportées.

 Les habitants soulèvent la question du trafic dans le quartier.

 M. Alain MACCHIARINI précise aux membres présents que la question du trafic ne dépend pas du service de la Police Municipale, mais que nous remontons cette question à la Police Nationale, qui en a connaissance et rappelle que les enjeux du trafic dépassent les limites du territoire communal.

 Les habitants soulèvent également la question de stationnement notamment en double file sur l'avenue de l'Abbé Roger Derry et la Rue de la glacière. Proposant le stationnement gratuit pour les vitriotes et payant pour les visiteurs.

 M. Alain MACCHIARINI rappelle aux habitants que les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) veillent pour dissuader de ces incivilités par la verbalisation.

 Certains habitants expriment leur souhait que la ville installe des caméras de vidéo-surveillance et de vidéo-verbalisation.

 M. Alain MACCHIARINI souligne qu'il existe déjà plusieurs caméras de vidéo-verbalisation dans la ville.

 Une discussion s'engage sur la rue Audigeois, avec un accent particulier sur les questions d'insécurité, de consommation tardive d'alcool mais aussi sur les points de mécanique sauvage dans le parking Audigeois, dont la barrière d'accès est hors service.

 M. Alain MACCHIARINI rappelle aux habitants les horaires de fonctionnement du service de la Police Municipale (fermeture à 17h30). Ces problèmes sont portés à notre attention et nous intervenons pendant les heures de travail. Nous les signalons également à la Police Nationale afin qu'elle puisse intervenir sur les horaires tardifs. Précisant aussi que plusieurs opérations de nettoyage et d'enlèvement ont été menées sur le parking de l'Audigeois : une centaine de voitures ont été identifiées et 60 ont été évacuées en fourrière.

 Certains habitants de la rue Guy Môquet soulignent la présence de nombreuses épaves dans leur rue.

 M. Alain MACCHIARINI indique aux habitants que les opérations d'enlèvement d'épaves prennent du temps, entre le constat et l'enlèvement, il faut attendre une semaine et ces opérations sont menées par secteur. Rappelant que sur l'année 2022-2023 plus de 1675 véhicules (épaves/ abusifs/gênants) ont été mis en fourrière.

Centre-ville Conseil de Quartier



 Les habitants indiquent que le camion de livraison pour ALDI stationne toujours sur l'accès réservé aux pompiers.

 Une habitante de la rue château souligne une insécurité au niveau de passage accédant à la place du marché à côté du parking.



SOLIDARITÉ

Madame Brigitte PERDRIEL, Directrice adjointe de halte-garderie et Madame Amélie CARRIER, Psychomotricienne à la direction de la petite enfance de la ville présentent aux membres du conseil de quartier le dispositif de « la parenthèse »

« La parenthèse » est un nouveau lieu ressource entre adultes et enfants, cet espace de soutien à la parentalité est un lieu d'écoute et d'accueil des parents et enfants (inauguré par la ville 21 janvier 2023.)

Les objectifs de « La Parenthèse » sont : lutter contre l'isolement des familles en favorisant la socialisation des adultes et des enfants, lieu d'échanges, de partage d'expériences, lieu d'écoute.

Situé au sein du relais assistante maternelle, sur la dalle Robespierre au 5 allée du Petit Tonneau, l'espace sera mis à disposition des familles trois fois par semaine (lundi et mercredi de 14h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h), en présence des professionnelles de la petite enfance. Inspiré de la maison verte fondée par la pédiatre Françoise Dolto à Paris, parents et enfants entre 0 et 6 ans y trouveront jeux et jouets.

Madame Brigitte PERDRIEL et Madame Amélie CARRIER rappellent aux membres présents que toutes les familles sont les bienvenues pour échanger, jouer, se rencontrer ! L'anonymat étant respecté, seul le prénom de l'enfant sera demandé.

 Les habitants apprécient le dispositif de la parenthèse et souhaitent savoir si le dispositif sera élargi sur toute la ville notamment dans le quartier plateau à la maison des Vitry'Haut.

 Un bilan sera établi au bout d'un an, si il y a du succès, nous pouvons envisager d'élargir le dispositif sur la ville.



DIVERS

 Certains habitants soulèvent la problématique de propreté sur la place Jean-Vilar.

 Les habitants de la rue Antoine Marie Colin soulèvent la problématique des poubelles qui reste dehors longtemps sans ramassage ce qui attire les rats.

 Les habitants souhaitent un point sur la mobilité douce notamment le plan vélo et le compostage, la collecte alimentaire, à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil de quartier.

Centre-ville Conseil de Quartier



ON RÉPOND À VOS QUESTIONS



Des habitants de la rue Germain Defresne font part de leur souhait d'interdire la circulation des poids lourds dans la rue, en soulignant également l'état dégradé des trottoirs et des potelets dans l'espace public.



La rue Germain Defresne est déjà interdite aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes mais pas aux camionnettes qui sont considérées comme des véhicules légers. Il n'y a pas de travaux programmés dans cette rue pour l'instant.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.